



16ème législature

Question N° : 12923	De M. Jean-Charles Larssonneur (Horizons et apparentés - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Nouveaux flacons Duotrav du laboratoire Novartis	Analyse > Nouveaux flacons Duotrav du laboratoire Novartis.
Question publiée au JO le : 14/11/2023 Date de changement d'attribution : 05/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Charles Larssonneur appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'utilisation de nouveaux flacons pour le médicament Duotrav, du laboratoire Novartis, destiné notamment au traitement du glaucome. Faute de disponibilité et d'approvisionnement, le flacon contenant ce traitement a récemment été remplacé par un nouveau contenant fabriqué en Grèce. Or d'après plusieurs témoignages de patients traités par Duotrav, ce nouveau flacon est difficile à manier et nombre d'entre eux ne parviennent plus à s'administrer le traitement de façon autonome ; ils doivent donc soit faire appel à un tiers, soit changer de traitement, aux risques d'une moindre efficacité ou de possibles effets secondaires. Il l'interroge donc sur la possibilité de conditionner de nouveau le Duotrav dans un flacon similaire à celui utilisé précédemment.